



**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Intérieur**  
**Direction Générale de la Sûreté Nationale**



# **LA GESTION DES FRONTIERES**

**MADRID 6 NOVEMBRE 2013**

# LA POSITION GEOGRAPHIQUE DU MAROC



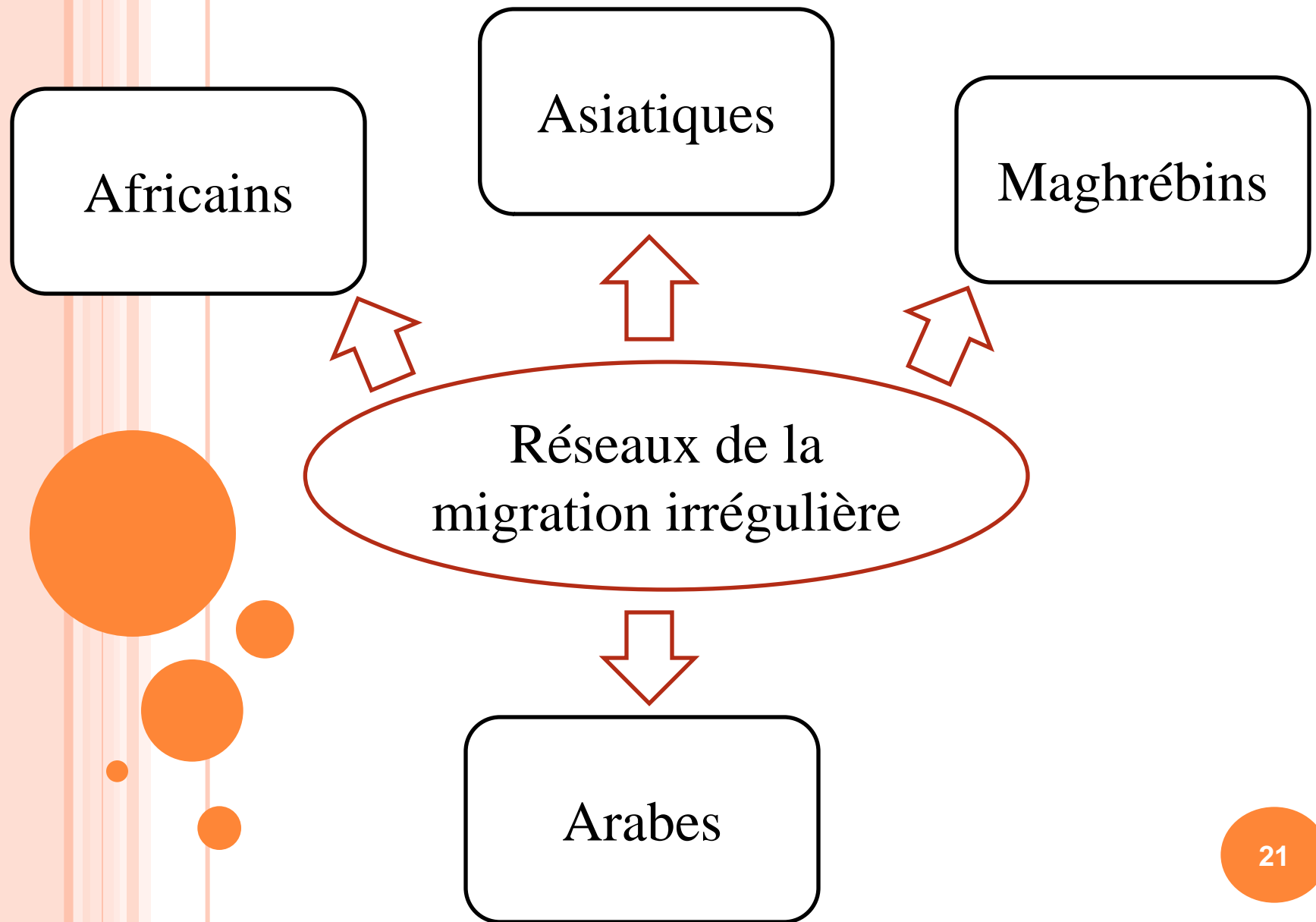
L'existence dans le marché de la fraude d'un nombre important de documents volés ou perdus



L'évolution des techniques de falsification



Expansion du phénomène de la migration par l'usage de la fraude documentaire



# Réseaux asiatiques



# STRATEGIE

Le Maroc a initié une stratégie globale de lutte contre la migration irrégulière articulée autour de 6 volets :

- I- Législatif et réglementaire.
- II- Institutionnel.
- III- Opérationnel.
- IV- De développement socio-économique.
- V - De sensibilisation.
- VI - La Coopération.

# I – RÉFORME LEGISLATIVE ET REGLEMENTAIRE

- ❖ Législation : Loi 02.03 sur l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc.
  - Criminalisation du trafic des personnes.
  - Sauvegarde des droits des migrants.
  - Adaptation permanente (Amendement pour incriminer l'hébergement des illégaux).

### III- VOLET OPERATIONNEL

- ❖ Quadrillage des forêts;
- ❖ Opération de ratissage;
- ❖ Renforcement du contrôle à hauteur des frontières terrestres, maritimes ou aériennes;
- ❖ Patrouilles maritimes et terrestres;



## V- LE PROCESSUS DE SENSIBILISATION

- Campagnes d'information.
- La collaboration étroite avec les médias.

## CONCLUSION

- ❖ Période d'attente plus longue.
- ❖ Le Maroc devient un pays de destination.
- ❖ Responsabilité partagée de tous les pays de la région.

**MERCI DE VOTRE  
ATTENTION**